

A.S.T

Société par actions simplifiée au capital de 213.380 €

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.N.E. et R.C.S. Toulouse 538 780 420

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2025
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Affectation du résultat

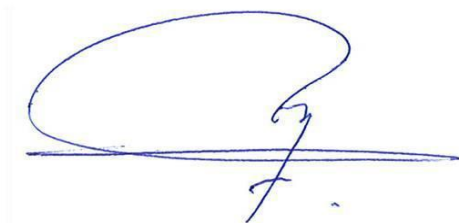
L'associée unique décide d'imputer la perte de l'exercice de 13 667,11 € au poste « autres réserves » qui passe ainsi de 170 283,40 € à 156 616,29 €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a pas été procédé à des distributions de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2025.

Le Président
Didier Montegut



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980.35	903 980.35				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	66 201.00	64 363.53	1 837.47	816.47	1 021.00	125.05
	Autres immobilisations corporelles	312 942.45	301 801.38	11 141.07	13 310.07	2 169.00	16.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				14 641.42	14 641.42	100.00
	Autres immobilisations financières	57 847.06		57 847.06	16 849.21	40 997.85	243.32
Total II		1 340 970.86	1 270 145.26	70 825.60	45 617.17	25 208.43	55.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 083 600.51		2 083 600.51	5 018 008.37	2 934 407.86	58.48
	Autres créances	3 051 641.04	19 240.22	3 032 400.82	3 100 780.37	68 379.55	2.21
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	336 403.00		336 403.00	649 873.00	313 470.00	48.24
	Total III	5 471 644.55	19 240.22	5 452 404.33	8 768 661.74	3 316 257.41	37.82
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 812 615.41	1 289 385.48	5 523 229.93	8 814 278.91	3 291 048.98	37.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an
0.06

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380.00	213 380.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.00	2.00		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	21 338.00	21 338.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	170 283.40	161 056.42	9 226.98	5.73
	Report à nouveau		198 775.60	198 775.60	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 667.11	208 002.58	221 669.69	106.57
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	391 336.29	405 003.40	13 667.11	3.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	35 019.00	38 787.00	3 768.00	9.71
	Provisions pour charges	337 296.00	370 970.00	33 674.00	9.08
	Total III	372 315.00	409 757.00	37 442.00	9.14
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	9 085.89		9 085.89	
	Emprunts et dettes financières diverses		100 213.00	100 213.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 713 437.58	3 101 693.61	388 256.03	12.52
	Dettes fiscales et sociales	1 981 254.17	2 221 147.74	239 893.57	10.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	55 801.00	2 576 464.16	2 520 663.16	97.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 759 578.64	7 999 518.51	3 239 939.87	40.50
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 523 229.93	8 814 278.91	3 291 048.98	37.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 759 578.64 7 999 518.51

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 269 592.54		10 269 592.54	9 899 299.58		370 292.96	3.74
Chiffre d'affaires NET	10 269 592.54		10 269 592.54	9 899 299.58		370 292.96	3.74
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 775.67	62 698.50		18 077.17	28.83
Autres produits			18 957.47	63.06		18 894.41	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			10 369 325.68	9 962 061.14		407 264.54	4.09
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			792.03			792.03	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 477 571.76	5 172 056.91		305 514.85	5.91
Impôts, taxes et versements assimilés			47 245.25	52 571.99		5 326.74	10.13
Salaires et traitements			3 186 304.26	2 891 279.70		295 024.56	10.20
Charges sociales			1 551 956.56	1 423 348.45		128 608.11	9.04
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 648.00	3 811.31		1 163.31	30.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				600.00		600.00	100.00
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			13 154.00	85 328.00		72 174.00	84.58
Dotations aux provisions							
Autres charges			3.15	3 417.40		3 414.25	99.91
Total des Charges d'exploitation (II)			10 278 090.95	9 632 413.76		645 677.19	6.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			91 234.73	329 647.38		238 412.65	72.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		60.00	60.00	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12.86	246.18	233.32	94.78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	12.86	306.18	293.32	95.80
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	50 723.54	15 730.42	34 993.12	222.46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	50 723.54	15 730.42	34 993.12	222.46
2. Résultat financier (V-VI)	50 710.68	15 424.24	35 286.44	228.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 524.05	314 223.14	273 699.09	87.10
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 368.00	50 000.00	45 632.00	91.26
Total VII	4 368.00	50 000.00	45 632.00	91.26
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58 559.16	56 007.56	2 551.60	4.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	58 559.16	56 007.56	2 551.60	4.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	54 191.16	6 007.56	48 183.60	802.05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		100 213.00	100 213.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	10 373 706.54	10 012 367.32	361 339.22	3.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 387 373.65	9 804 364.74	583 008.91	5.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	13 667.11	208 002.58	221 669.69	106.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 13.00 246.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 50 724.00 15 730.00

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 787		3 768		5 019
Pensions et obligations similaires	370 970	13 154	46 828		337 296
Autres provisions pour risques et charges	30 000				30 000
TOTAL	409 757	13 154	50 596		372 315

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	600		600		
Autres provisions pour dépréciation	19 240				19 240
TOTAL	19 840		600		19 240
TOTAL GENERAL	429 597	13 154	51 196		391 555
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		13 154	46 828		
			4 368		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 847	0	57 847
Autres créances clients	2 083 601	2 083 601	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 133	11 133	
Impôts sur les bénéfices	11 880	11 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	405 608	405 608	
Divers état et autres collectivités publiques	1 093	1 093	
Groupe et associés	2 589 246	2 589 246	
Débiteurs divers	32 681	32 681	
Charges constatées d'avance	336 403	336 403	
TOTAL	5 529 492	5 471 645	57 847
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	15 460		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 086	9 086		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 713 438	2 713 438		
Personnel et comptes rattachés	900 506	900 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	574 276	574 276		
Taxe sur la valeur ajoutée	492 167	492 167		
Autres impôts taxes et assimilés	14 306	14 306		
Autres dettes	55 801	55 801		
TOTAL	4 759 579	4 759 579		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concessions, Brevets, Licences	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 130 342
Autres créances	1 422
Total	1 131 764

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 513 689
Dettes fiscales et sociales	1 098 286
Total	2 621 061

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	336 403
Total	336 403

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	197 001
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	208 003
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	405 004
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	405 004
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	13 667-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	391 337
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	13 667-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	13 667-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION ASSISTANCE	10 269 592
Total	10 269 592

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 269 592
Total	10 269 592

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	32
Ouvriers	9
Total	70

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	50 724	13
Dont entreprises liées	50 724	13

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	40 524	
Résultat comptable (hors participation)	40 524	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraïna.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 326 824€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 362 277€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 10 472€ est estimée par ce même actuair.

évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

èses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.83%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CLIENTS IRRECOUVRABLES	4 368	787500
Total	4 368	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	51 402	671800
- LITIGES PRUD'HOMAU	4 400	671800
- CONTRAVENTIONS-MANQUEMENTS	2 157	671200
- CLIENTS IRRECOUVRABLES	600	671400
Total	58 559	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTORATION FILIALES	6 000
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	27 948
Total	33 948



A.S.T

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



A.S.T

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.S.T,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.S.T relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	903 980.35	903 980.35				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	66 201.00	64 363.53	1 837.47	816.47	1 021.00	125.05
	Autres immobilisations corporelles	312 942.45	301 801.38	11 141.07	13 310.07	2 169.00	16.30
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				14 641.42	14 641.42	100.00
	Autres immobilisations financières	57 847.06		57 847.06	16 849.21	40 997.85	243.32
Total II		1 340 970.86	1 270 145.26	70 825.60	45 617.17	25 208.43	55.26
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 083 600.51		2 083 600.51	5 018 008.37	2 934 407.86	58.48
	Autres créances	3 051 641.04	19 240.22	3 032 400.82	3 100 780.37	68 379.55	2.21
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	336 403.00		336 403.00	649 873.00	313 470.00	48.24
	Total III	5 471 644.55	19 240.22	5 452 404.33	8 768 661.74	3 316 257.41	37.82
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		6 812 615.41	1 289 385.48	5 523 229.93	8 814 278.91	3 291 048.98	37.34

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0.06

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 213 380)	213 380.00		213 380.00			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	2.00		2.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	21 338.00		21 338.00			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	170 283.40		161 056.42		9 226.98	5.73
	Report à nouveau			198 775.60		198 775.60	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	13 667.11		208 002.58		221 669.69	106.57
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	391 336.29		405 003.40		13 667.11	3.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS							
	Provisions pour risques	35 019.00		38 787.00		3 768.00	9.71
	Provisions pour charges	337 296.00		370 970.00		33 674.00	9.08
	Total III	372 315.00		409 757.00		37 442.00	9.14
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	9 085.89				9 085.89	
	Emprunts et dettes financières diverses			100 213.00		100 213.00	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 713 437.58		3 101 693.61		388 256.03	12.52
	Dettes fiscales et sociales	1 981 254.17		2 221 147.74		239 893.57	10.80
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	55 801.00		2 576 464.16		2 520 663.16	97.83
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	4 759 578.64		7 999 518.51		3 239 939.87	40.50
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		5 523 229.93		8 814 278.91		3 291 048.98	37.34

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 4 759 578.64 7 999 518.51

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	10 269 592.54		10 269 592.54	9 899 299.58		370 292.96	3.74
Chiffre d'affaires NET	10 269 592.54		10 269 592.54	9 899 299.58		370 292.96	3.74
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			80 775.67	62 698.50		18 077.17	28.83
Autres produits			18 957.47	63.06		18 894.41	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			10 369 325.68	9 962 061.14		407 264.54	4.09
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			792.03			792.03	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 477 571.76	5 172 056.91		305 514.85	5.91
Impôts, taxes et versements assimilés			47 245.25	52 571.99		5 326.74	10.13
Salaires et traitements			3 186 304.26	2 891 279.70		295 024.56	10.20
Charges sociales			1 551 956.56	1 423 348.45		128 608.11	9.04
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 648.00	3 811.31		1 163.31	30.52
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				600.00		600.00	100.00
Dotations aux provisions			13 154.00	85 328.00		72 174.00	84.58
Autres charges			3.15	3 417.40		3 414.25	99.91
Total des Charges d'exploitation (II)			10 278 090.95	9 632 413.76		645 677.19	6.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			91 234.73	329 647.38		238 412.65	72.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			60.00		60.00	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)	12.86		246.18		233.32	94.78
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	12.86		306.18		293.32	95.80
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	50 723.54		15 730.42		34 993.12	222.46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	50 723.54		15 730.42		34 993.12	222.46
2. Résultat financier (V-VI)	50 710.68		15 424.24		35 286.44	228.77
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 524.05		314 223.14		273 699.09	87.10
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	4 368.00		50 000.00		45 632.00	91.26
Total VII	4 368.00		50 000.00		45 632.00	91.26
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	58 559.16		56 007.56		2 551.60	4.56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	58 559.16		56 007.56		2 551.60	4.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	54 191.16		6 007.56		48 183.60	802.05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)			100 213.00		100 213.00	100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	10 373 706.54		10 012 367.32		361 339.22	3.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 387 373.65		9 804 364.74		583 008.91	5.95
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	13 667.11		208 002.58		221 669.69	106.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées 13.00 246.00
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 50 724.00 15 730.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Depuis le début du conflit en Ukraine, le jeudi 24 février 2022, nous suivons l'évolution de la situation afin d'anticiper et de traiter les conséquences sur nos activités. Certaines des sanctions décidées à l'encontre de la Russie par les autorités américaines et européennes s'appliquent aux activités et produits aéronautiques. Contrairement à 2022, il n'y a plus eu aucun courant d'affaire avec les compagnies Russes depuis 2023, et les factures antérieures avaient déjà été dépréciées en 2022. Ce conflit n'a donc aucun impact direct dans les comptes clos au 31/12/2024.

A ce jour, le conflit Israélo-Palestinien, initié le 7 octobre 2023, n'a eu aucun effet observable sur la conduite de nos activités.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2024 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Intégration fiscales :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe, lors du paiement de cet impôt.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	8 787		3 768		5 019
Pensions et obligations similaires	370 970	13 154	46 828		337 296
Autres provisions pour risques et charges	30 000				30 000
TOTAL	409 757	13 154	50 596		372 315

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	600		600		
Autres provisions pour dépréciation	19 240				19 240
TOTAL	19 840		600		19 240
TOTAL GENERAL	429 597	13 154	51 196		391 555

Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		13 154	46 828 4 368		
---	--	--------	-----------------	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	57 847	0	57 847
Autres créances clients	2 083 601	2 083 601	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 133	11 133	
Impôts sur les bénéfices	11 880	11 880	
Taxe sur la valeur ajoutée	405 608	405 608	
Divers état et autres collectivités publiques	1 093	1 093	
Groupe et associés	2 589 246	2 589 246	
Débiteurs divers	32 681	32 681	
Charges constatées d'avance	336 403	336 403	
TOTAL	5 529 492	5 471 645	57 847
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	15 460		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	9 086	9 086		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 713 438	2 713 438		
Personnel et comptes rattachés	900 506	900 506		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	574 276	574 276		
Taxe sur la valeur ajoutée	492 167	492 167		
Autres impôts taxes et assimilés	14 306	14 306		
Autres dettes	55 801	55 801		
TOTAL	4 759 579	4 759 579		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	21 338			21 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans
Concessions, Brevets, Licences	Linéaire	1 à 3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les comptes bancaires sont centralisés grâce à la mise en place d'un cash pooling avec la société Alyzia.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 130 342
Autres créances	1 422
Total	1 131 764

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 086
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 513 689
Dettes fiscales et sociales	1 098 286
Total	2 621 061

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	336 403
Total	336 403

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	197 001
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	208 003
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	405 004
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	405 004
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	13 667-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	391 337
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	13 667-
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	13 667-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION ASSISTANCE	10 269 592
Total	10 269 592

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	10 269 592
Total	10 269 592

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	29
Agents de maîtrise et techniciens	32
Ouvriers	9
Total	70

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	50 724	13
Dont entreprises liées	50 724	13

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	40 524	
Résultat comptable (hors participation)	40 524	

Honoraires des commissaires aux comptes

Cette information est mentionnée dans les comptes de la société consolidante Méraina.
La société est donc exemptée de fournir cette information dans ses comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées, conformément à la recommandation de l'ANC 2013-02, charges sociales incluses, en conformité avec l'évolution de la loi de financement de la Sécurité Sociale.

Pour la clôture 2024, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Le calcul de l'engagement de la société en matière d'indemnités de fin de carrière est fondé sur l'hypothèse d'un départ à l'initiative du salarié. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 326 824€ est constituée, cette provision a été calculée par un actuair indépendant. En 2023, la provision était de 362 277€.

Les effets de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnité de fin de carrière) sont intégralement comptabilisés en charge sur la période.

La provision pour médaille de travail d'un montant de 10 472€ est estimée par ce même actuair.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 2%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2023

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CLIENTS IRRECOUVRABLES	4 368	787500
Total	4 368	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT-TRANSACTION-RUPTURE CON	51 402	671800
- LITIGES PRUD'HOMAU	4 400	671800
- CONTRAVENTIONS-MANQUEMENTS	2 157	671200
- CLIENTS IRRECOUVRABLES	600	671400
Total	58 559	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATION FILIALES	6 000
REMBT CPAM/MUTUELLES/PREVOYANCES	27 948
Total	33 948

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : AST											Néant			*
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	903 980	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL		
			Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3			KS	64 701	KT		KU	1 500
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	37 368	KW		KX			
		Matériel de transport *					KY	3 512	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	272 063	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes							LK		LL		LM		
	TOTAL III							LN	377 643	LO		LP	1 500	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M		8T		
		Autres participations					8U			8V		8W		
		Autres titres immobilisés					1P			1R		1S		
		Prêts et autres immobilisations financières					1T		31 491	1U		1V	41 816	
		TOTAL IV					LQ		31 491	LR		LS	41 816	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G		1 313 114	0H		0J	43 316			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW	903 980	IX	903 980	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC			
			Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK	66 201	ML	66 201
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN	37 368	MO	37 368
		Matériel de transport					IV		MP		MQ	3 512	MR	3 512
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT	272 063	MU	272 063
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III					IY		NG		NH	379 143	NI	379 143	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		0U		M7		0W	
Autres participations					I0		0X		0Y		0Z			
Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	15 460	2F	57 847	2G	57 847		
TOTAL IV					I3		NJ	15 460	NK	57 847	2H	57 847		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	15 460	0L	1 340 971	0M	1 340 971		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AST

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	903 980	PF		PG		PH	903 980
TOTAL I		RK	903 980	RM		RN		RO	903 980
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	63 885	QA	479	QB		QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	30 165	QE	1 378	QF		QG	31 543
	Matériel de transport	QH	3 512	QI		QJ		QK	3 512
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	265 956	QM	791	QN		QO	266 747
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	363 517	QV	2 648	QW		QX	366 165
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 267 497	QP	2 648	QQ		QR	1 270 145

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
		Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
	TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL								NM								NO	
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra